peut être traité légitimement comme vaisseau de guerre, et coulé sans avis. M. Wilson a pris sur cette question une position très accentuée. Il a déclaré que si le Congrès n'adoptait pas l'attitude indiquée plus haut, il se trouverait dangereusement entravé dans la politique qu'il croit devoir suivre vis à vis le gouvernement du kaiser. Le président a d'abord réussi à rallier une majorité au Sénat. Mais c'est dans la Chambre des représentants que la bataille a été surtout ardente. Wilson a été appuyé non seulement par une forte majorité du parti démocrate, mais par presque la moitié du parti républicain. Le vote final a été de 276 contre 142. Ce qui ajoutait de l'intérêt au débat, c'est que l'ex-secrétaire d'Etat, M. Bryan, le célèbre leader démocrate, était publiquement opposé à la politique présidentielle. Cette bataille parlementaire a été l'une des plus chaudes et des plus intéressantes qu'il y ait eu au Congrès depuis plusieurs années.

* * *

Au Canada, la session du parlement fédéral s'achemine lentement vers son terme. La motion habituelle de M. Bickerdike pour l'abolition de la peine de mort a été rejetée par un vote de 19 contre 4, dans une Chambre presque déserte. Le gouvernement a formulé sa politique au sujet de la prohibition. M. Doherty, ministre de la justice, a proposé un projet de loi à cet effet. On en saisira facilement la portée en lisant ce passage du discours qu'il a prononcé: "Nous avons cru, a-t-il dit, qu'une loi qui a pour objet de prohiber ou limiter l'usage des liqueurs enivrantes est de celles qui, pour atteindre à leur complet effet, doivent recevoir l'approbation unanime ou générale des gens qui se trouvent atteints. Comme les provinces, à notre avis, peuvent, dans les limites de leur juridiction, rendre pour ces fins une loi efficace, nous croyons